



taxe fonciere plan cadastrale

Par **julan**, le **16/09/2019** à **19:13**

bonjour,

je viens d acheter une maison en copropriété avec une autre mais depuis 30 ans sans aucune assemblee ou autre.

deux maison ont été construite sur 1020m² cde terrain.

un terrain avec 420m² et l autre avec 600m².

sur le terrain de 420m² la maison fait environ 130m² et celle de 600m² moins de 100m².

je recois par erreur la taxe fonciere de celui de 600m² et je paie la meme chose.

sur le plan cadastral il est ecrit celle de 420m² 522m² et celle de 600m² il est ecrit 470m².

ma question est concernant la taxe fonciere comment cela se fait il que je paie la meme chose alors que mon terrain est plus petit et la maison plus grance ?

et pourquoi sur le pla,c cadastrale ce n'est pas les bnnes dimensions ?

merci beaucoup de votre reponse.

Par **santaklaus**, le **17/09/2019** à **09:44**

Bonjour,

1 "comment cela se fait il que je paie la meme chose alors que mon terrain est plus petit et la maison plus grance ?"

Vous pouvez demander à votre centre des impôts fonciers un relevé de propriété pour connaître la valeur locative cadastrale de votre bien ainsi qu'une fiche d'évaluation contenant son mode de calcul qui diffère d'un bien à un autre.

Voici un lien à consulter

<https://www.m-habitat.fr/plans-types-de-maisons/plans-de-maisons/cadastre-et-impot-foncier->

3452_A

2- Que faire en cas d'erreur du cadastre?

Vous devez faire appel à un géomètre-expert. Lui seul est habilité à mesurer le terrain et à réaliser le bornage. Voir le lien ci-dessous

https://www.m-habitat.fr/plans-types-de-maisons/plans-de-maisons/que-faire-en-cas-d-erreur-du-cadastre-3428_A

SK